



Bayonne, le 14 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions pour les transports scolaires des élèves de la maternelle au lycée sont à réaliser avant le 21 juillet 2019 sur le site internet www.communaute-paysbasque.fr.

Depuis septembre 2018, le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque assure la gestion des transports scolaires des élèves domiciliés et scolarisés dans les 158 communes du Pays Basque et sur la commune de Tarnos. Au quotidien, près de 9 000 élèves empruntent l'un des 500 circuits qui maillent le territoire pour rejoindre leur établissement.

Cette année, les inscriptions pour les transports scolaires des élèves de la maternelle au lycée sont à réaliser entre le 13 mai et le 21 juillet sur le site internet www.communaute-paysbasque.fr, rubrique mobilité puis transports scolaires.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 90% des demandes d'inscription ont été faites via le site internet de la Communauté Pays Basque et 10% par formulaire papier. Dans une logique de développement durable, le service des inscriptions au service des transports scolaires poursuit cette démarche de dématérialisation pour la rentrée 2019 / 2020.

L'ensemble des usagers va recevoir un courrier indiquant un identifiant et un mot de passe. Ces codes leur permettront d'accéder à un espace personnel et de suivre l'instruction du dossier.

Renseignements

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, le réseau reste globalement inchangé. Les usagers ont la possibilité de consulter le calculateur d'itinéraire, de se renseigner sur les lignes, les points d'arrêts et les horaires sur le site www.communaute-paysbasque.fr, rubrique Mobilité, transports scolaires.

Pour tous renseignements complémentaires, ils peuvent prendre contact avec le service transports scolaires par téléphone au 05 59 44 77 77 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par mail à l'adresse transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr

Tarifs

Demi-pensionnaire

Tarif	100€	Pour le 1 ^{er} enfant
	80€	Pour le 2 ^e enfant
	25€	Pour le 3 ^e enfant et +
Tarif majoré	180€	Par enfant

Interne

Tarif	40€	Pour le 1 ^{er} enfant
	40€	Pour le 2 ^e enfant
	10€	Pour le 3 ^e enfant et +
Tarif majoré	60€	Par enfant

Tarif de base : L'élève est scolarisé dans l'établissement public de secteur ou dans l'établissement privé le plus proche de son domicile, à 4 ans ou plus et est domicilié à plus de 1,5 km de son école primaire ou à plus de 2 km de son établissement secondaire.

Tarif majoré : L'élève fréquente un établissement ne respectant pas la zone de sectorisation, est domicilié à moins de 1,5 km de son école primaire ou à moins de 2 km de son collège ou lycée.

Pour les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou qui rencontrent des difficultés lors de leur inscription, des espaces dédiés sont mis en place dans les Maisons de la Communauté.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays
Basque /
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza